

Politique sur la correction post-diffusion

Document préparé par
l'équipe du Consortium Érudit
Dernière mise à jour : juin 2024

érudit

COALITION
PUBLICA



Les corrections post-diffusion, c'est-à-dire les modifications qui sont apportées à un article ou à un numéro déjà diffusé, peuvent avoir des retombées sur son utilisation et sa visibilité. Nous présentons ici la politique d'Érudit pour encadrer cette pratique. Celle-ci est inspirée des pratiques en vigueur dans l'écosystème de la publication savante et des standards émis par le Council of Science Editors (CSE), le Committee on Publication Ethics (COPE) et le National Information Standards Organization (NISO).

1. La correction post-diffusion

1.1 Qu'est-ce qu'une correction post-diffusion ?

→ Processus de production numérique

La diffusion sur Érudit est l'étape finale d'un long travail éditorial. Lorsque l'équipe d'une revue transmet ses fichiers de production à Érudit, ceux-ci doivent être finaux (révisés, corrigés et mis en forme). Ce travail ne doit pas être fait lors de l'étape de la validation avec Érudit : cela doit être fait en amont.

Pour faire une analogie, transmettre ses fichiers à Érudit dans le but d'en faire la diffusion numérique équivaut à transmettre ses fichiers à l'imprimeur dans le but de produire la version imprimée de votre nouveau numéro.

→ La correction post-diffusion

Une correction post-diffusion est une modification demandée pour un article par la revue ou son auteur·trice une fois que l'article a été diffusé sur Érudit.

Une fois qu'un article est diffusé sur Érudit, celui-ci est indexé par différents outils et moteurs de recherche. Il commence aussi à être lu et cité par des chercheur·euses, des étudiant·es et autres lectorats. Si une version imprimée de la revue existe, la version numérique de l'article doit pouvoir être interchangeable avec celle-ci.

1.2 Quelles en sont les conséquences ?

Les conséquences possibles d'une correction post-diffusion sont importantes :

→ Mauvaise citation

Des éléments de votre article peuvent être cités dès sa diffusion. Toute modification subséquente peut entraîner une confusion pour votre lectorat.

→ Mauvaise indexation

Les indexeurs ajoutent le contenu d'Érudit dès la première diffusion. Le rythme auquel ceux-ci effectuent des mises à jour est très variable et généralement hors de notre contrôle. Une modification peut donc mettre beaucoup de temps avant d'être visible, voire ne jamais être répercutée sur une autre plateforme.

→ Ajout de délais

Les nombreuses demandes de corrections post-diffusion occasionnent des délais importants dans la diffusion de prochains articles ou de numéros en attente.

1.3 Que faire quand une correction est absolument nécessaire ?

Malgré les conséquences potentielles d'une correction post-diffusion, cela ne veut pas dire pour autant qu'un article présentant du contenu erroné, voire problématique, ne peut pas être amendé.

La pratique de l'**erratum** est appropriée dans la grande majorité des cas, par exemple lorsqu'une erreur s'est glissée dans un article et que celle-ci n'affecte pas ses conclusions. Il s'agit d'ajouter un erratum dans le numéro suivant en déclarant la présence d'une erreur dans un article du numéro précédent.

Dans des cas plus rares, lorsque le contenu de l'article n'est plus fiable ou en raison de problèmes éthiques liés à la recherche, une **rétractation** est requise. Celle-ci consiste à indiquer explicitement dans les différents formats de l'article (HTML, PDF, etc.) qu'il s'agit d'un article rétracté et à le lier à un avis de rétractation qui en détaille les raisons.

Attention! Les bonnes pratiques en matière d'éthique et de transparence exigent que toute correction d'un texte déjà diffusé soit clairement affichée sur la page de l'article.

2. Politique et procédure

2.1 Politique d'Érudit sur la correction post-diffusion

Érudit refuse les modifications post-diffusion dans presque tous les cas et privilégie la publication d'un erratum (ou d'un avis de rétractation si approprié) dans un numéro subséquent.

Cependant, vu leur importance pour la visibilité et la citation de vos articles, des corrections qui touchent les métadonnées fondamentales suivantes sont acceptées : volume(s), numéro(s), année(s), titre, sous-titre, titre(s) parallèle(s), sous-titre(s) parallèle(s), référence(s) d'ouvrage(s) recensé(s), auteur·trice(s) et pagination.

Une note est ajoutée pour toute modification apportée. Toutefois, pour les situations de changement de nom, Érudit effectue les modifications nécessaires selon les termes demandés par l'auteur·trice.

2.2 Procédure

Dans le cadre d'un erratum dans un numéro subséquent, vous n'avez pas besoin de nous aviser.

Pour envoyer une demande, veuillez vous adresser à l'adresse production@erudit.org ou ULavalErudit@bibl.ulaval.ca selon votre centre de production. Donnez le plus de détails possible, les informations suivantes sont indispensables : description de l'erreur avec le lien vers l'article, l'endroit où elle se trouve et la correction souhaitée. À noter qu'Érudit accepte les demandes en provenance des équipes éditoriales uniquement. Les auteur·trices doivent plutôt s'adresser à la revue.

Suite à ce message, nous vous ferons des recommandations selon les bonnes pratiques en vigueur telles que mentionnées dans cette politique et nous fournirons une évaluation des frais admissibles s'il y a lieu. Les délais pour effectuer une correction peuvent varier selon l'achalandage du calendrier de production.

Pour savoir si des tarifs s'appliquent à votre demande, veuillez vous référer au tableau disponible sur la page suivante.

Frais pour les corrections post-diffusion	
Modification dans les métadonnées fondamentales pour la citation de l'article	Avec frais
Modification apportée à la suite d'un changement de nom	Sans frais
Ajout d'un erratum dans un numéro déjà diffusé	Avec frais
Ajout d'un erratum dans un numéro subséquent	Sans frais
Ajout d'un avis de rétractation	Sans frais

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec nous à l'adresse edition@erudit.org.